

Nombre de Membres	
Présents	En Exercice
11	14
<u>Date de la convocation :</u> 27 avril 2016	
<u>Date d'affichage :</u> 03 mai 2016	

L'an deux mil seize, le deux mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance extraordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Présents :

Mmes BENESTON Chrystèle, COUINEAU Jessica, DÉZÉ Françoise, RIOCREUX Stéphanie, RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line.

MM. COLMAN Sébastien, HALLIEN Cyrille, NION Pierre, PLANTIER Patrick, SOUCHU Christian, TOQUARD Sébastien.

Excusés : MM BOISDRON Claude, BRODSKY Pierre-Alexandre (pouvoir à Christian SOUCHU)
Mme LAURENT Emmanuelle

Secrétaire de séance : RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line

Approbation du compte rendu 14 mars 2016 : Approuvé à l'unanimité après quelques modifications.

**COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES,
SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES :**

Délégations communautaires :

Une réunion avec l'ensemble des conseillers municipaux de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et de la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest a eu lieu le 25 avril afin de préparer la fusion des deux EPCI. Les groupes de travail composés de conseillers communautaires sont formés et vont très prochainement se réunir pour préparer la fusion au 1^{er} janvier 2017.

Une prochaine réunion avec tous les conseillers municipaux sera organisée le 04 juillet à Saint Nicolas de Bourgueil pour faire le bilan des travaux de chaque groupe de travail.

Comité tourisme : L'inauguration du chemin de Saint Martin aura lieu le 28 mai. Le livret de présentation est en cours d'édition.

Signalétique dans le bourg : le travail qu'élabore la commission sur la signalisation des commerces et activités dans le bourg a été présenté. Les poteaux seront financés par la Communauté de Communes et les flèches seront à la charge de la commune.

Comité enfance-jeunesse : La course de brouettes et le concours de vélos fleuris organisés le 1^{er} mai dans le cadre des Vernalis a été un très grand succès. Il y avait beaucoup de participants et beaucoup de spectateurs. Le comité des fêtes a d'ores et déjà émit l'idée de réorganiser ces courses l'an prochain.

La convention CAF arrive à échéance (financement mode de garde, accueil de loisirs, REAP, Vernalis...). Il a été proposé de faire un avenant d'un an pour tenir jusqu'à la fusion des Communautés de communes et d'établir une nouvelle convention pour la nouvelle Communauté de communes au premier janvier 2017.

Temps d'Activités Périscolaire : Le bilan de l'année a été fait et une amélioration a été remarquée sur l'ensemble des communes. Les activités sont mieux structurées et les thématiques sont plus intéressantes.

A la demande de plusieurs communes et après vote en Conseil communautaire, il a été décidé qu'à partir de l'année scolaire 2016/2017, les jours de TAP alterneront dans les communes tous les ans. Cela n'est pas sans poser de problèmes quant à l'organisation (gestion des salles, changement de jours de travail pour les agents qui gèrent les TAP...). Pour le RPI Benais/Restigné les TAP seront organisés les lundis et jeudis.

Délégations syndicales :

PNR : Le PNR devra statuer pour savoir s'il souhaite prendre des parts dans la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui gère l'abattoir, notamment dans le cadre d'un soutien aux circuits courts. Pour l'instant cela n'est pas dans les statuts du parc.

Commissions municipales :

Commission fêtes et cérémonies : Une réunion bilan de le Saint Vincent a été organisée le 25 avril. Le bilan des comptes de la commanderie est à l'équilibre avec un bénéfice de 200 €.

Comice agricole : Prochaine réunion de préparation du char le 27 mai à 18 heures. Le lauréat du concours photo a été sélectionné parmi les cinq dossiers qui avaient été déposés, La récompense d'une valeur de 100 € est prise en charge par la commune.

08 mai : Le vin d'honneur sera préparé par un agent communal.

Commission viticulture : Les dernières gelées de la semaine dernière ont été catastrophiques. De nombreux domaines sont touchés (de 60% à 100 % de perte prévue). Les deux présidents de syndicats sont venus en Conseil communautaire pour expliquer les différents besoins de la profession (taxation des stocks, exonération de taxes foncières...). Les dispositifs de lutte anti gel par la glaciation des bourgeons ont très bien fonctionné. Il sera nécessaire d'étudier la faisabilité d'étendre ce type de dispositifs.

Commission musique : Le concert du printemps a été d'une très grande qualité.

Commission logement : Quelques dossiers ont été déposés. La commission devra se réunir prochainement pour décider de l'attribution du logement du 2 rue du Petit clocher.

Commission communication : Le bulletin municipal est en cours de rédaction. Il ne manque que quelques articles pour le clore et l'éditer.

Commission vie économique : Les responsables de la discothèque le QG ont informé la commune de leur souhait d'ouvrir leur établissement le premier dimanche après-midi de chaque mois afin d'y organiser des thés dansants.

Commission fleurissement : Le fleurissement sera réalisé la semaine prochaine. Les primevères seront installées en nourrice derrière l'atelier en attendant d'être réutilisées.

01 : Délibération 2016-20: MODIFICATION DES STATUTS DU PARC NATUREL REGIONAL

Vote Pour : 12 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-20,
Vu la délibération du Comité syndical du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en date du 05 mars 2016 ayant approuvé la modification de ses statuts afin de l'adapter aux évolutions institutionnelles et de simplifier la composition et le fonctionnement de certain collèges,

Vu le projet de modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, portant sur la fusion des collèges régionaux et départementaux, sur la représentativité au sein des communes nouvelles et sur la possibilité donnée aux élus régionaux et départementaux de s'attribuer pouvoir entre eux et à des membres du bureau du Parc, et ce, conformément au projet annexé à la présente délibération,

APPROUVE le projet de modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine,

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**02 : Délibération 2016-21 : ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE
DU CDG37**

Vote Pour : 12 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Vu la loi n° 78-1183 du 20 décembre 1978,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique territoriale,

Considérant la mise en place du service de médecine préventive par le Centre de Gestion 37,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer au service de médecine préventive mis en place par le Centre de Gestion 37 à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour une durée de trois ans.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents engageant la commune dans cette démarche.

**03 : Délibération 2016-22 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES
COMMISSIONS COMMUNALES**

Vote Pour : 12 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-22,

Considérant, selon l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

Vu la délibération 2014-22 constituant les commissions communales et les délibérations 2015-23 et 2016-07 modifiant la composition des commissions communales,

Considérant qu'il convient d'ajuster la composition de certaines commissions municipales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accepter cette modification et présente ainsi la composition des commissions communales :

COMMISSION DU PERSONNEL

Vice-président : Claude BOISDRON,
Membres : Françoise DÉZÉ, Cyrille HALLIEN, Pierre NION

COMMISSION BUDGET ET FINANCES

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Claude BOISDRON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU

COMMISSION URBANISME, PLU

Vice-président : Pierre NION
Membres : Chrystèle BENESTON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Cyrille HALLIEN, Christian SOUCHU

COMMISSION VOIRIE, CHEMIN, FOSSÉS, FORÊT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, RESEAUX, COURS D'EAU, BOIS ET LANDES

Vice-président : Claude BOISDRON
Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Chrystèle BENESTON

COMMISSION LOGEMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Pierre NION
Membres : Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU, Françoise DEZE, Cyrille HALLIEN, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Claude BOISDRON
Membres : Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU, Cyrille HALLIEN, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Cyrille HALLIEN
Membres : Jessica COUINEAU, Sébastien COLMAN, Françoise DÉZÉ, Emmanuelle LAURENT, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION ÉCOLE DE MUSIQUE

Vice-président : Sébastien COLMAN
Membres : Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE

Vice-président : Christian SOUCHU
Membres : Chrystèle BENESTON, Sébastien COLMAN, Jessica COUINEAU, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vice-président : Cyrille HALLIEN
Membres : Chrystèle BENESTON, Claude BOISDRON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Françoise DÉZÉ, Pierre NION, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION VIE ÉCONOMIQUE

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Claude BOISDRON, Sébastien COLMAN, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Sébastien TOQUARD

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Jessica COUINEAU, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Patrick PLANTIER, Sébastien TOQUARD

COMMISSION CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Cyrille HALLIEN, Pierre NION, Christian SOUCHU, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU

COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATIONS

Vice-président : Pierre NION
Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Christian SOUCHU

COMMISSION CULTURELLE, CITOYENNE, PROJETS TOURISTIQUES ET EVENEMENTIELS

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Claude BOISDRON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Jessica COUINEAU, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Cyrille HALLIEN, Christian SOUCHU

COMMISSION CIMETIERE

Présidente : Stéphanie RIOCREUX
Membres : Chrystèle BENESTON, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU

Madame le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour afin d'inscrire au budget au budget le remboursement d'une concession au cimetière, votée au précédent conseil. Le Conseil accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

04 : Délibération 2016-23 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vote Pour : 11 Vote Contre : 0 Abstention : 1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2015-16 du 04 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la modification suivante du budget de l'exercice 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre / Article Désignation	Dépenses	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits
022 / Dépenses imprévues 87.84 €	/	
678 / Autres charges exceptionnelles	/	87.84 €
TOTAL :	87.84 €	87.84 €
TOTAL GENERAL :	0.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE, la présente modification du budget 2016.

QUESTIONS DIVERSES

Une demande de subvention de l'ASSAD est arrivée en mairie. C'est le CCAS qui verse cette subvention, cette demande sera donc étudiée à la prochaine réunion du CCAS.

La mairie reçoit des demandes de plus en plus nombreuses sollicitant la mise à disposition du stade municipal. Auparavant ces demandes provenaient toujours de personnes résidant sur Benais ou membres d'associations œuvrant sur le territoire communal, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Le Conseil municipal tient à préciser les conditions dans lesquelles le stade municipal pourra être mis à disposition gracieusement :

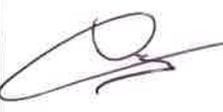
- Toute l'année aux associations qui agissent sur le territoire communal
- A partir de la fin de la saison de football aux particuliers de Benais
- Les demandes particulières et cas exceptionnels pourront être étudiés au cas par cas.

A la demande du syndicat des vins de Bourgueil, la liste des sites sensibles pour l'utilisation de produit de traitement a été dressée.

Un particulier originaire de Mayenne a envoyé une demande en mairie afin d'obtenir des renseignements sur l'ancienne laiterie du moulin Piard. Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU se chargera de répondre à cette demande.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 06 juin 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50

Mme BENESTON	M. BOISDRON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU
	Excusé	Excusé		
Mme DÉZÉ	M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION	M. PLANTIER
		Excusée		
Mme RIOCREUX	Mme RUOPPOLO-COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD	
			